



MICROFICHE M

03051

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

L'OLIVIER

I / CONTRAINTES

Malgré les efforts importants de promotion réalisés depuis 1970, le développement de l'oléiculture pour atteindre un stade d'exploitation moderne reste soumis à la résolution de nombreuses contraintes tant au niveau de la production que de la transformation.

Parmi ces contraintes il convient particulièrement de mentionner :

- au niveau de la production :

- . Insuffisance de l'emploi des engrais azotés ;
- . Envahissement du chiendent ;
- . Entretien insuffisant des plantations ;
- . Extension du parasitisme (insectes xylophages ...) ;
- . Production limitée de plants sélectionnés ;
- . Difficultés de réalisation de programme de régénération (vieillesse de la forêt du Sahel ...) ;
- . Inadaptation de certains sols (problèmes reconversion) ;
- . Insuffisance d'encadrement et des moyens de financement.

- au niveau de la transformation :

- . vétusté et mauvais état du matériel des huileries ;
- . Modernisation du sous-secteur trop lente ;
- . Conditions d'exploitation défavorables ;
- . Aggravation de la proportion d'huiles de mauvaise qualité.

II / ANALYSE des MILIEUX

2.1. - Evolution des plantations

De 1970 à 1979 la superficie plantée en oliviers à huile s'est accrue de 1054 000

à 1322 000 hectares (e 7,1 7 an), ce fait l'époque des période mouise qu'après un rythme très élevé (1970 à 1974) les difficultés de commercialisation à partir de 1974 ont entraîné une réduction considérable de rythme de plantation.

Olivier à table - Evolution des superficies et des plantations

	Superficie (ha)	Δ %	Oliviers (arbres)
1970	1054 000		40 000 000
1972	1262 000	20,75	48 000 000
1974	1312 000	1,39	50 000 000
1976	1322 000	0,75	51 000 000

Il en ressort que si les prévisions du IIIe et IVe Plan ont été largement dépassées, il est probable que celles du Ve Plan (25 000 ha) seront difficilement réalisées.

Les superficies d'oliviers de table (en incluant les variétés à double fin) de 5 000 ha en 1970 à 6300 ha en 1974 (+ 1,93 %) sont actuellement de 8 500 hectares.

Les objectifs du IVe Plan (1000 ha) ont été atteints et il est probable que ceux du Ve Plan le seront aussi (1300 ha). Ces résultats s'expliquent par une conjonction favorable à la production de l'olive de table, les plantations sont réalisées essentiellement dans le Nord (90 %), le nombre d'arbres est de 400 000 dont 50 % adultes.

2.2. - Evolution de la production

Profondément influencé par les variations climatiques et l'âge moyen physiologique, la production d'huile d'olive a été en moyenne de 84 000 t durant le IIIe Plan, 124 000 t au IVe Plan et 98 000 t de 76/77 à 79/80 (Ve Plan).

Les prévisions du I^{er} Plan ont été largement dépassées (60 000 T) celles du IV^e Plan atteintes (115 000 T), seules celles du V^e Plan (115 000 T) sont actuellement de 15 % inférieures au niveau excepté.

Evolution production d'huile d'olive et d'olives

Campagnes	Production olives (T)	Production huile (T)
1968/70	125 000	25 000
1970/71	450 000	90 000
1971/72	835 000	167 000
1972/73	350 000	70 000
1973/74	650 000	130 000
1974/75	585 000	117 000
1975/76	900 000	180 000
1976/77	425 000	85 000
1977/78	630 000	126 000
1978/79	425 000	85 000
1979/80	425 000	85 000

La production d'olives de table a été plus régulière que celle d'olives à huile. De 4500 T en 1970, elle a atteint 10 000 T en 1976 et se maintient à ce niveau depuis cette date.

ACTION DE DEVELOPPEMENT

Le Chiendent

Le chiendent occupe de l'ordre de 300 000 hectares dans les nouvelles régions olivières du Centre/Sud Tunisien. Il s'agit d'un véritable fléau qui, dans ces régions, freine tout développement à l'oléiculture et non à l'agriculture existante en préalable à la réalisation des actions d'amélioration.

Les réalisations sont restées modestes vis à vis de l'ampleur du problème (50 000 ha) bien que les techniques soient au point.

" Protection phytosanitaire de l'olivier "

Les opérations réalisées depuis 1973 ont porté sur les superficies et unités (cannettes) suivantes :

	Oliviers	ha
- Faylle/Teigne	21 070 000	810 000
- Dacus	21 350 000	470 000
- Cochenille	410 000	17 000
- Mylézine et Pyrale	3 120 000	57 000

En ce qui concerne les parasites majeurs (Faylle, Teigne et Dacus) les traitements ont intéressés 15 % des oliviers adultes, ce qui reste insuffisant vu l'importance des infestations.

Si ces traitements font l'objet de campagnes rationnelles, il n'en est pas de même pour d'autres parasites qui causent de graves dommages (xylophages ...).

Depuis 1977 des études sont en cours pour l'évaluation imitative des dégâts et la vérification de l'intérêt et de la validité des traitements effectués (Dacus, Faylle, Teigne).

" Fertilisation des oliviers "

Lancée en 1972 (O.E.U. / Projet FAO / SIDA / TUN 2) les réalisations ont porté sur une quantité annuelle moyenne de 5 000 T correspondant à la fertilisation de 1 200 000 arbres (7 % des arbres adultes) ce qui reste encore insuffisant.

" Entretien des plantations "

L'entretien des jeunes plantations d'oliviers particulièrement du Centre et Sud a été l'objet de réalisations sur environ 130 000 ha/an en moyenne depuis 1973 avec l'assistance du Projet FAO 482.

Plantations intensives

Les études et essais se sont avérés positifs. 228 hectares ont été plantés en eucalyptus de table et à huile à une forte densité (100 à 150 arbres/ha). Ces plantations encore jeunes (réalisation à partir de 1973) doivent être suivies pour la mise au point des techniques.

Reboisement

Les réalisations du IV^e Plan (2200 ha) n'ont été réalisées qu'à 38 % et ce taux est encore plus faible (8 %) pour le V^e Plan qui avait retenu un programme important de 450 000 arbres (37 000 arbres ont été réalisés fin 1979).

Ces écarts traduisent en clair les difficultés inhérentes à une véritable action en ce domaine due au manque de motivation des agriculteurs, malgré la mise au point des techniques et la rentabilité de l'opération. Si l'on tient compte de la réduction du rythme de plantation, des zones à reconquérir (à l'ouest) et du vieillissement du forêt, particulièrement celle du Sahel et les modestes réalisations en matière de réboisement, c'est le problème du capital difficile qui se trouve posé à long terme.

C'est la raison pour laquelle nos études sur la section ci-dessus particulièrement axée sur les problèmes de régénération et reconversion est en cours pour proposer la solution adéquate face à une situation dont l'évolution pourrait poser de sérieux problèmes d'avenir.

Arrachage

Les réalisations ont porté durant le IV^e Plan sur 1 500 ha contre 4 000 prévus. Il n'y a pas eu de prévision inscrite au V^e Plan.

Les huileries

La capacité de trituration est évaluée à 1 400 000 T d'olives rasurées par 1 100 huileries mécaniques et 150 artisanales (pour mémoire, localisées dans le Sud).

Les systèmes modernes d'extraction super-presses et continue représentent actuellement 16 et 4 T de la capacité d'extraction et se sont développés pour les super-presses à partir de 1970 et pour les systèmes continus à partir de 1973.

En 1970, la capacité de trituration estimée à 910 000 T était de 1 000 000 T en 1973 pour se situer à 1 100 000 T en 1976. Depuis ces trois dernières années les réalisations ont été très faibles (exception faite de modernisations d'huileries O.T.O.), situation allant de pair avec les difficultés du secteur depuis 1974 et les faibles niveaux de production.

C'est ainsi qu'après un rythme d'accroissement moyen de 15 000 T/an durant le IVe Plan, l'accroissement durant le Ve Plan n'a été que de 2 000 T/an. Le développement de l'industrie oléicole s'est ^{il} accru limité à la rarefaction du crédit bancaire, le secteur étant considéré comme saturé. En fait les études (Schéma Directeur de l'Industrie Oléicole) qu'il y a intérêt à investir une capacité additionnelle de 25 000 T/an sur les systèmes modernes (super-presses et chaîne continue) en localisant mieux les investissements dans les régions de production.

Malgré les modernisations réalisées depuis 1970, les problèmes de développement de l'industrie oléicole restent posés malgré des améliorations apportées sur l'exécution des investissements (niveau, localisation, choix).

La vétusté et le mauvais état du matériel, le stockage, les conditions d'exploitation à l'extraction, son caractère traditionnel ... font que la production d'huile de qualité subit une régression inquiétante.

Les mines d'extraction

En 1973, il existait 21 mines totalisant une capacité d'extraction de 1145 T/j. Grâce aux investissements importants réalisés durant le IV^e Plan (modernisation à l'échelle et création nouvelle) la capacité a été portée à 1 000 T/j fin 1975. Depuis elle a regagné à 1 100 T/j par la disparition de 6 mines (75 tonnes) ayant cessé leurs activités faute de rentabilité ; alors que la capacité d'extraction à l'échelle était nulle en 1970, elle représentait actuellement 10 % de la capacité totale ce qui traduit l'effort important réalisé par les mineurs pour la modernisation de leur installation. Toutefois, les conditions d'exploitation sont défavorables, la production d'huiles acides se maintenant en moyenne dans une proportion de 50 %.

Des efforts importants ont conduit depuis 1975 pour la valorisation des sous-produits (pulpes pour aliment du bétail) et devraient être l'objet d'applications industrielles à partir de 1980/84.

Les raffineries

La modernisation du secteur raffinage a été importante depuis 1973. La Tunisie dispose de 15 raffineries représentant une capacité de 101 000 T/an.

Conditionnement

Une usine a été réalisée à Monastir (Sousse) par l'Office National de l'Huile en 1978 pour un investissement de 300 000 D. Sa capacité est de 100 000 T/an.

Conserves

La production d'olive des conserves est actuellement d'environ 3 000 T, assurée par 7 établissements artisanaux et 2 modernes. Seuls les établissements industriels conditionnent les olives en ^{boîtes} métal, sachets plastiques, et verre. Une usine a été créée à Chaguan (région de Jendouba) durant le IV^e Plan dont la capacité de production est de 1 000 T par an, les produits étant destinés essentiellement à l'exportation.

Oliver

Il est évident que pour atteindre les objectifs assignés au secteur, les actions suivantes sont indispensables pour atteindre les objectifs assignés au secteur.

- Création d'un Institut de développement de l'oléiculture, ainsi que prévu par les plans précédents. Cet Institut est appelé à jouer un rôle important pour la promotion du secteur, notamment en ce qui concerne la mise au point des méthodes et techniques (à l'aval des travaux de l'ONH) et la formation des techniciens.
- Elaboration d'un programme général de reconnaissance et de mobilisation (régionalisation) des vieilles oliveraies, notamment dans le Sud.
- Promotion des plantations d'olives de haute qualité pour lesquelles d'importantes oliveraies existent, et dont la culture est recommandée.
- Renforcement dans le cadre des textes d'encouragement à l'agriculture (subventions et crédits), des actions de motivation et sensibilisation des oléiculteurs pour un meilleur entretien de leurs plantations (taille, traitements, travail du sol,).
- Production de plants de qualité et organisation de leur répartition en mobilisant le Centre de multiplication de l'olivier de Bagammi créé par l'ONH et le Projet FAO/SIDA/TUN 2.
- Organisation de la lutte contre les parasites dans une optique d'équipement des producteurs et coopératives de services.
- Encouragements aux producteurs (oléiculteurs et oléificateurs) en vue de la production d'huiles de qualité, et ceci par des interventions au niveau :
 - . de l'organisation de la récolte et des transports ;
 - . des relations oléiculteurs - oléificateurs afin d'adopter le rythme des apports aux capacités journalières de transformation.
- Modernisation et extension des huileries en s'appuyant sur le plan directeur de développement établi par l'ONH.
- Valorisation des sous-produits de l'olive sur la base des travaux effectués par l'ONH et le Projet FAO/SIDA/TUN 2.

Ceci étant, il doit être signalé qu'une étude sur l'olivier à huile en Tunisie est en cours. Elle a pour objet de définir la politique et la stratégie de développement à adopter pour le secteur oléicole.

FIN

8

VUE 1